

Mardi 2 Avril 2024

En raison du mouvement de grève annoncé le mardi 2 avril 2024, l'organisation du service enfance sera modifiée :

- La garderie du matin se fera pour l'ensemble des enfants à la garderie maternelle aux horaires habituelles (7h30-8h35)
- La cantine élémentaire, avec les informations dont nous disposons actuellement, pourra être assurée.
- La cantine maternelle, vu les effectifs du service enfance, **ne pourra pas être assurée.**
- La garderie du soir se fera pour l'ensemble des enfants à la garderie élémentaire aux horaires habituelles (16h15-19h).

Il n'y a pas de service minimum d'accueil, mis en place par la mairie, car il y a moins de 25% d'enseignants grévistes.

Nous vous demandons, pour pouvoir nous organiser au mieux, de nous retourner le coupon réponse/les réponses détaillées par mail (service.enfance@ville-carantec.com) avant samedi 30 mars 18h.

Le Service Enfance

Journée du Mardi 2 Avril 2024 :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

- Garderie Matin en maternelle (7h30-8h35)
- Cantine Elementaire (11h45-13h05)
- Garderie Soir en élémentaire (16h15 -19h)